



ASSEMBLEE GENERALE DU 9 NOVEMBRE 2023

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents,

En tant que Présidente de l'UTL du Pays de Locminé, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter le Rapport Moral concernant notre année universitaire 2022-2023.

L'UTL du Pays de Locminé est une association dynamique qui permet de s'instruire tout au long de la vie dans une ambiance conviviale et de lutter contre l'isolement des personnes en permettant le partage des connaissances et des savoirs. Elle est ouverte à tous, résidents de Locminé et de toutes les communes environnantes, sans condition d'âge, de formation, de diplôme ou de profession.

Notre UTL fait partie des 48 UTL de Bretagne, dont 12 sont situées dans le Morbihan. L'UTL de Bretagne, est lieu ressource notamment pour le référencement des conférences, l'informatique et la richesse des relations humaines. Elle est aussi notre interlocuteur privilégié dans les domaines juridique et comptable.

Notre activité implique un suivi administratif réglementé, c'est pourquoi l'association utilise la plateforme informatique développée par l'UTL de Bretagne pour sa gestion interne et pour l'usage du Web. Vous avez ainsi à votre disposition toutes les informations mises à jour régulièrement sur le site www.utldupaysdelocmine.fr

En début d'année universitaire 2022-2023 nous avons acquis un nouveau logiciel qui nous permet de vous présenter les résultats comptables selon les nouvelles normes exigées par la loi applicable depuis le 1^{er} janvier 2020. Nous avons également développé notre communication afin de nous faire connaître davantage et de permettre à un grand nombre de

personnes de bénéficier de nos conférences, sorties, voyages, et de toutes nos activités.

Les ressources financières de notre UTL proviennent des cotisations des adhérents et des subventions. Nous avons l'obligation légale d'évaluer les contributions volontaires en nature que vous trouverez en bas du compte de résultat. Nous devons aussi les mentionner sur le CERFA exigé pour les demandes de subventions. Elles comportent la valorisation de l'occupation des salles mises à disposition, l'estimation des heures passées gracieusement par les membres du conseil d'administration et les dons kilométriques pour lesquels une demande de rescrit est faite et validée par la direction départementale des finances.

Tout ceci permet à l'administration d'évaluer l'utilité publique des associations.

Le 2 janvier, l'attestation « Marianne » nous a été délivrée. Elle certifie que le représentant légal de l'association a bien suivi les cours en ligne relatifs au Contrat d'Engagement Républicain. (Respect de la République, Liberté de conscience, liberté des membres de l'association, Egalité et non-discrimination, Fraternité et prévention de la violence, Respect de la dignité de la personne humaine, Respect des symboles de la République).

La commission de contrôle des comptes, indépendante de notre Conseil d'Administration, a examiné et certifié l'exactitude de nos comptes lors du contrôle effectué le 15 septembre 2023. Merci à Xavier BODINIER et Odile ANGEVIN, experts en la matière, pour leur investissement. Vous visualiserez les comptes de l'exercice dans le rapport financier que vous présentera notre trésorière.

Je tiens à remercier vivement Grégoire SUPER et le conseil municipal de la ville de Locminé pour l'aide financière apportée, elle est importante pour la vie de notre UTL. Cette aide nous permet par exemple, de bénéficier de cette salle de la Maillette et de vous accueillir en nombre dans de bonnes conditions et de donner la possibilité aux élèves du lycée Anne de Bretagne de bénéficier des conférences dans la mesure, bien sûr, où le sujet correspond à leurs études.

Merci également à la commune de Bignan, à Centre Morbihan Communauté, au Conseil Départemental et au FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) pour les subventions accordées pendant cet exercice.

Dans nos activités, nous sommes parfois confrontés à des situations particulières qui provoquent une montée d'adrénaline. Par exemple lorsqu'un conférencier annonce son absence la veille ou le matin, quelques heures avant son intervention. C'est une situation franchement

inconfortable et là, je mesure l'importance de faire partie d'une équipe dynamique et réactive. On se sent tout d'un coup moins seul face à l'évènement qui nous oblige à trouver une solution de substitution en urgence afin de ne pas se retrouver devant un groupe de 300 adhérents sans conférencier et sans solution de remplacement. Cela fait partie des aléas qui laissent malgré tout une certaine frustration. Nous remercions d'ailleurs tous nos adhérents pour leur tolérance dans ces moments délicats complètement indépendants de notre volonté.

Nous devons programmer nos conférences longtemps à l'avance. Pour deux raisons essentielles, la disponibilité de la salle de la Maillette, qui est très utilisée, et la disponibilité des conférenciers. Lorsque le planning est établi, les contrats signés avec les intervenants, nous sommes fin prêt pour l'année. Mais dès qu'un paramètre change tout est à revoir, et ça devient compliqué. C'est d'autant plus compliqué que le cinéma n'a plus la capacité d'accueillir nos adhérents pour les conférences : 186 places pour actuellement 357 adhérents. C'est, par exemple, le cas pour notre conférence du 7 Décembre, avec René DOSIERE membre honoraire du Parlement, qui initialement devait avoir lieu à la Maillette mais que nous avons dû laisser au profit du spectacle de Jean Baptiste GUEGAN.

A défaut, nous avons donc réservé le cinéma, mais la capacité n'est plus suffisante, même s'il y a des absents, ce n'est pas envisageable. Nous serons donc à la salle des fêtes du centre-ville de Locminé.

Merci à Florian CADOREC directeur de l'école Notre Dame du Plasker qui a accepté de déplacer la date de son événement.

Merci aussi à la Mairie de Locminé pour son intervention.

Nous avons la même problématique pour notre conférence du 25 Janvier prochain, et là, nous remercions grandement Julien et Florent de La Maillette qui ont réussi à compresser les 2 évènements entourant cette date pour nous libérer la salle le jeudi après-midi. La conférence sur « L'extraordinaire histoire du cacao » aura donc lieu à La Maillette.

Merci à Emmanuel LEROUX, directeur du cinéma, qui a toujours répondu présent lorsque nous étions dans l'embarras.

Merci à Géraldine ROUAN responsable de la Médiathèque pour la mise à disposition de l'auditorium lors de nos différents ateliers.

Merci à Stéphanie BESSON Directrice du Lycée Anne de Bretagne pour la poursuite de notre convention avec le lycée et l'accès ponctuel à leur salle de réunion informatisée.

Merci à Florent, technicien spécialisé dans le fonctionnement des équipements de La Maillette, pour son aide, sa gentillesse et sa disponibilité.

Et enfin, un **GRAND MERCI aux administrateurs et bénévoles** qui sont très impliqués et soudés pour vous apporter une diversité de propositions afin de satisfaire au mieux vos envies d'ordre culturel que ce soit au niveau des conférences, des sorties, des voyages, des activités ou événements, avec savoir-faire, convivialité et bon esprit d'équipe.

Je veux aussi préciser que les administrateurs quel que soit leur poste n'ont aucune réduction, ni aucun avantage particulier pour leurs participations aux sorties, voyages, ou activités. Ils paient l'intégralité de la somme demandée comme tous les adhérents.

Selon nos statuts le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année. Compte tenu du tiers sortant statutaire, et des candidatures que nous avons reçues nous passerons à 16 membres. Vous aurez donc 7 membres à élire lors de cette Assemblée Générale.

Et pour finir, ma phrase un peu fétiche :

« Seul on est peu de chose, à plusieurs nous pouvons réaliser de très belles choses ».

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Claudine DESLANDES